

COMMUNE DE POISSON
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 AVRIL 2017 à 20 h 30

Présents : GUYOT de CAILA Joël, BONNOT Michelle, BRIVET Jean-Paul, BODET Gérard, PLURIEL Dominique, AUPECLE/LABARGE Mathilde, BRIVET Isabelle, AUDUC Jean-Marc, MELINE Nicole, DESCHARMES Frédéric, SOLEYMIEUX Aimé, LORTON Corinne, AUGAGNEUR Jean-Paul.

Excusé(s) : CLEMENT-PORNIN Christèle et BERNARD Didier, qui donnent respectivement pouvoir à BONNOT Michelle et BODET Gérard.

Absent(s) : Néant

Secrétaire de séance : MELINE Nicole

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la réunion du 07/03/2017.

VOTE DES BUDGETS COMMUNAUX

Suite à la proposition de la commission des finances réunie le 16 mars, le CM vote à l'unanimité des membres présents les budgets ci-dessous :

BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

Ce budget s'équilibre en section exploitation à 45.623 € et en section d'investissement à 4.549 €.

BUDGET COMMUNAL 2017

Ce budget communal s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 416.411 € et en investissement à 687.105 €. Le CM prévoit l'inscription d'une avance de trésorerie afin de permettre le paiement des factures dans l'attente du versement des subventions.

Le CM vote les subventions 2017 et inscrit les investissements suivants :

- remplacement du matériel informatique de l'école (dépense : 4.000 € HT – subvention : 2.000 €)
- acquisition de tables et chaises à la salle communale afin d'éviter la manutention du mobilier du Comité des Fêtes lors de manifestations plus importantes (4.200 € HT)
- travaux d'installation de la chaufferie bois comprenant la création d'un bâtiment de stockage, l'installation d'un équipement de chauffage central à la salle communale et le réseau de chaleur (485.000 € HT – subvention 384.000 €)
- travaux de voirie et réseaux divers.

Malgré les attributions de compensation décidées par la Communauté de Communes du Grand Charolais au profit de la commune de POISSON, il est constaté une baisse du produit assuré par l'Etat en 2017 par rapport à 2016. Afin d'éviter une perte de fiscalité trop importante, le CM, à la majorité des membres présents et représentés vote les taux suivants pour 2017 :

TAXES	TAUX 2016		TOTAL	TAUX 2017		TOTAL
	Poisson	CCPLM		Poisson	CCLCG	
TH	11.31	11.45	22.76	4.28	18.68	22.96
TFB	6.82	11.68	18.50	7.16	11.68	18.84
TFNB	16.64	18.13	34.77	23.31	12.57	35.88

(TH : Taxe habitation – TFB : Taxe foncière bâtie – TFNB : Taxe foncière non bâtie)

(CCPLM : Comm. Communes de PARAY LE MONIAL – CCLCG : Comm. Communes Le Grand Charolais)

DELIBERATIONS

- Le CM délibère favorablement pour :

- * inscrire la somme de 43,29 € en non-valeur au budget communal. Cette somme correspond à un impayé réclamé à une famille ayant habité Poisson suite au non-rendu de livres à la bibliothèque municipale lors de son départ de la commune,
- * verser à une employée communale la somme de 37,25 € correspondant aux frais inhérents à la formation qu'elle a suivie au cours du mois de mars 2017,
- * verser aux élus de la commune l'indemnité de fonction qui leur revient suite à la modification récente de la grille indiciaire de la fonction publique territoriale,
- * autoriser le Maire à signer un contrat avec la Société SYSTEME PLUS aux fins de contrôle des jeux et installations sportives de la commune.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Commission Information : Réunie le 08 mars cette commission a travaillé sur l'amélioration du site de la commune consultable sur www.commune-poisson.fr.

Commission Environnement : F. Descharmes a reçu le dossier concernant les plantations éventuelles d'arbres fruitiers qui sont à déposer avant le 31 mai 2017. Une subvention de 80 % serait attribuée par le Conseil Régional en cas de commande.

Commission communale des impôts directs : Réunie le 09/03 pour la révision annuelle des évaluations cadastrales suite à la délivrance des autorisations d'urbanisme, la commission se réunira courant mai ou juin pour une révision globale du classement des maisons de la commune.

Commission des travaux bâtiments : Réunie le 28/03, en présence du Cabinet KALICE d'AIX LES BAINS, la commission a procédé à l'ouverture des plis adressés par les soumissionnaires intéressés par le projet concernant la chaufferie bois. Chaque entreprise a présenté son projet le 29/03 et a été invitée à produire un dossier complémentaire avant le 18/04/2017. Le choix de l'entreprise titulaire du marché se fera fin avril.

Commission Voirie : Réunie le 04/03, la commission a fait part de ses propositions de réfection des goudrons à la CCLGC. Les travaux retenus sont les suivants :

- Voie communale de Sermaize, carrefour voie communale "Bois Cheval" et trottoirs côté église pour un montant de 27.525 € HT.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le CM prend connaissance :

- du compte rendu de la réunion du Syndicat d'Electrification de Saône et Loire. Les travaux programmés à Poisson sont : remplacement des fils nus en torsadé à Bornat en 2017 et à Sermaize en 2018.

- des réunions auxquelles ont participé les élus depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 18/05/2017 à 20 h 30.

Le Maire lève la séance à 23 h 30
Fait à Poisson, le 06/04/2017

Le Maire,
J. GUYOT de CAILA

